

REDEVANCE FORFAITAIRE DU SPANC 2017

Vu la délibération 2017/12-12 du 19 janvier 2017

Redevance forfaitaire de 25 € HT destinée à financer les charges de service à laquelle il faut ajouter :

les contrôles de conformité (conception et exécution) des installations nouvelles et réhabilitées d'assainissement non collectif		HT	Cout total prestation ht	Cout total prestation
				TTC
(demandes de PC et PC modificatifs)				
Contrôle technique de conception des installations nouvelles et rapport		85,00	93,50	123,50
2 ^{ème} contrôle suite à un dossier incomplet		40,00	44,00	74,00
Vérification par une visite sur place, dans le cadre du contrôle de conception, de l'adéquation du projet avec les caractéristiques de la parcelle		85,00	93,50	123,50
Contrôle technique de la bonne exécution des installations nouvelles et fiche de conformité		105,00	115,50	145,50
2 ^{ème} contrôle technique de la bonne exécution des installations nouvelles en cas de non-conformité		75,00	82,50	112,50
les cessions immobilières (interventions ponctuelles)				
Contrôle de conformité des installations existantes pour cession immobilière et rapport de visite avec devis estimatif		120,00	132,00	162,00
Contrôle de conformité des installations existantes pour cession immobilière et rapport de visite avec devis estimatif des travaux sous un délai de 72 h maximum		350,00	385,00	415,00
Contrôle de conformité des assainissements non collectifs existants pour les établissements industriels, commerciaux, artisanaux, publics et assimilés et rapport de visite	Installations < 10 Eq-Hab	250,00	275,00	305,00
	Installations > 10 Eq-Hab	250,00	275,00	305,00
les contrôles diagnostic des installations existantes				
Contrôle diagnostic des installations existantes pour les habitations		85,00	93,50	123,50
Contrôle diagnostic des installations d'ANC existantes pour les établissements industriels, commerciaux, publics et assimilés, artisanaux	Installations < 10 Eq-Hab	200,00	220,00	250,00
	Installations > 10 Eq-Hab	200,00	220,00	250,00
VERIFICATION PERIODIQUE DU BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS				
Contrôle périodique des installations existantes pour les habitations		72,00	79,20	109,20
Contrôle périodique des installations d'ANC existantes pour les établissements industriels, commerciaux, publics et assimilés, artisanaux	Installations < 10 Eq-Hab	200,00	220,00	250,00
	Installations > 10 Eq-Hab	200,00	220,00	250,00